

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 13 JUIN 2022, À 19 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt, Marie-Lou Darveau et Isabelle Beurivage, messieurs les conseillers François Potvin, Denis Bourgault et Jean Morency.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE DANIEL BOISCLAIR.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Daniel Boisclair procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

2022-114

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 mai 2022, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Sollicitations, invitations, adhésions
7. Approbation des comptes du mois de mai 2022
8. Autorisation des factures de 25 000 \$ et plus
9. Règlement d'emprunt 14-2022 camionnettes GEANT
10. Projet - Ingénierie pour réfection chemin Alfred-Villeneuve
11. Projet - Vérification de la capacité de notre réseau d'eau potable.
12. Projet - Parc industriel Est
13. Programme PSL
14. Boucle cyclable associée La Doré-Normandin
15. Modification Résolution 2022-14 pour ajouter un lot
16. Annulation de la résolution 2022-107 - Adoption du budget révisé 2022 OMHMC
17. Officialisation d'embauches - Postes aux loisirs
18. Correspondance
19. Rapport des élus
20. Questions du public
21. Varia
22. Prochaine assemblée publique le 11 juillet 2022
23. Levée de l'assemblée

2022-115

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Mme la conseillère Marie-Lou Darveuse retire du point 9 - Règlement d'emprunt 14-2022 camionnettes GEANT.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2022-116

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 MAI 2022,
AVEC DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 mai 2022, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance du 16 mai 2022, tel que déposé à la présente séance.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun.

2022-117

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Morency,

Que soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

| | |
|--|-------|
| Cercle de Fermières du Québec | |
| Inauguration fresque décorative "Féerie de Couleurs" | 500\$ |
| Festival des camionneurs | |
| Soirée d'ouverture VIP 2 personnes | 200\$ |

NOTE: Les demandes des organismes suivants ont été refusées: aucune.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-118

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS DE
MAI 2022 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes du mois de mai 2022 et que tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de mai 2022 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Morency,

Que le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de mai 2022, pour un montant de 447 275.42 \$ le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin après avoir été vérifié par l'élu mandaté à cette fin.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

REPRODUCTION DU CERTIFICAT DU DIRECTEUR FINANCIER 05-2022

Je soussigné, Robin Tremblay, directeur des finances de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-119

AUTORISATION DES FACTURES DE 25 000 \$ ET PLUS :

CONSIDÉRANT l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Morency,

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture suivante, supérieure à 25 000 \$:

| Date | Fournisseur | Description | Montant |
|------------|----------------------------|--------------------|--------------|
| 2022-06-07 | Excavation Fernand Boilard | Trottoir du Rocher | 44 043.59 \$ |

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-120

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 14-2022
CAMIONNETTES GEANT :

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale GEANT a présenté un projet visant l'acquisition de camionnettes usagées;

CONSIDÉRANT que les municipalités de Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Albanel, Saint-Thomas-Didyme, la Ville de Normandin et la MRC Maria-Chapdelaine sont parties à l'entente intermunicipale créant la régie intermunicipale GEANT, laquelle porte sur divers objets;

CONSIDÉRANT que la Régie juge opportun d'acquérir, au profit de ces quatre (4) municipalités participantes à l'objet en matière d'exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable, deux (2) camionnettes usagées et d'emprunter la somme pour cette acquisition, le tout étant estimé à 65 000 \$;

CONSIDÉRANT que, pour poursuivre la procédure du MAMH, les municipalités et la MRC doivent approuver le règlement d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Isabelle Beurivage,

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil municipal de Normandin approuve l'adoption du règlement d'emprunt No 14-2022 de la Régie intermunicipale GEANT d'un montant de 65 000 \$ pour l'acquisition de 2 camionnettes.

APPUYÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

2022-121

PROJET - INGÉNIERIE POUR RÉFECTION
CHEMIN ALFRED-VILLENEUVE :

CONSIDÉRANT qu'un mandat d'ingénierie doit être effectué afin que la ville de Normandin puisse déposer une demande d'aide financière gouvernementale au programme PAVL. Cette demande de réfection touche le chemin Alfred-Villeneuve, de la limite municipale jusqu'au chemin Donohue.

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une seule offre de service complète:

| SOUSSIONNAIRES | DÉPOSITION | PRIX |
|-----------------------|------------------------------------|--------------|
| MSH Services Conseils | 2022-05-19 17:16 (par courriel) | 32 175.00 \$ |
| Tetra Tech QI inc. | 2022-06-09 14:29 (par courriel) | Refus |

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Isabelle Beurivage,

Que le conseil municipal de la Ville de Normandin accepte la proposition de MSH du 19 mai 2022 pour un montant sur base horaire de 32 175.00 \$ avant les taxes.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-122

PROJET - VÉRIFICATION DE LA CAPACITÉ DE
NOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE. :

CONSIDÉRANT qu'un mandat d'analyse de la capacité des trois (3) puits de la ville de Normandin a été octroyé à l'entreprise Hydro-Ressources Inc. afin d'évaluer la capacité de nos puits dans le but de desservir l'aqueduc, s'il y a lieu, jusqu'au terrain propriété de l'entreprise Serres Toundra.

CONSIDÉRANT que suite à leur analyse théorique, Hydro-Ressources Inc. nous recommande de réaliser des essais de pompage pour confirmer que nos puits pourraient être en mesure de pallier à la nouvelle demande en eau potable.

CONSIDÉRANT que ce mandat inclut une série de tests de pompage qui va se dérouler sur une période de 2 semaines ainsi que la rédaction d'un rapport technique qui sera réalisé sur une base budgétaire.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

QUE le conseil municipal retient la soumission d'Hydro-Ressources Inc. pour un montant de 17 015 \$ avant les taxes applicables.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-123

PROJET - PARC INDUSTRIEL EST :

CONSIDÉRANT que dans le cadre du projet de développement des infrastructures d'égout sanitaire et d'aqueduc dans le secteur du parc industriel Est, nous avons besoin de consultant pour la révision des plans et devis.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

CONSIDÉRANT que les plans ont été réalisés il y a plusieurs années et que les intervenants qui les ont produits ne sont plus à l'emploi de Stantec. De ce fait, de nouveaux plans doivent être faits.

CONSIDÉRANT que l'entreprise Stantec se propose à nouveau et qu'il est en connaissance du dossier.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil municipal de la Ville de Normandin accepte la proposition de Stantec pour un montant sur base horaire de 5 000 \$ avant les taxes.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-124

PROGRAMME PSL :

CONSIDÉRANT qu'en vertu du paragraphe 3 du premier alinéa de l'article 3 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, la Société a pour objet de mettre à la disposition des citoyens du Québec des logements à loyer modique;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de cette loi, la Société prépare et met en œuvre, avec l'autorisation du gouvernement, les programmes lui permettant de rencontrer ses objets;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a, par le décret numéro 869-2015 du 7 octobre 2015, modifié par les décrets numéro 491-2021 du 31 mars 2021 et 1564-2021 du 15 décembre 2021, autorisé la mise en œuvre du Programme de supplément au loyer – marché privé (SLI)

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Isabelle Beurivage,

Que la municipalité de Normandin accepte l'entente tripartite du Programme de supplément au loyer – Marché privé – SL-1 à intervenir avec la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation Maria-Chapdelaine.

Que la municipalité de Normandin autorise l'Office municipal d'habitation Maria-Chapdelaine à gérer le Programme de supplément au loyer – marché privé et s'engage à payer dix pour cent (10%) des coûts de subvention et de gestion du supplément au loyer et tous coûts additionnels non acceptés par la Société et inhérents au non-respect de l'entente prise avec l'Office municipal d'habitation Maria-Chapdelaine.

Que Mme Lyne Groleau (greffière et directrice générale) et M. Daniel Boisclair (maire) soient autorisés à signer les ententes tripartites pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-125

BOUCLE CYCLABLE ASSOCIÉE LA DORÉ-
NORMANDIN :

CONSIDÉRANT que la municipalité de Normandin est en accord avec le projet envisagé de boucle cyclable associée à La Doré;

CONSIDÉRANT que la passerelle Asuapmushuan permettrait éventuellement de réunir les deux boucles associées (celle de Normandin et celle de La Doré)

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

CONSIDÉRANT que ce projet permettrait aux cyclistes de découvrir davantage les deux municipalités et faire le lien entre celles-ci.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que la faisabilité soit étudiée afin que l'on puisse développer également une nouvelle boucle associée qui se rendrait jusqu'au site touristique de la Chute à l'Ours.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-126

MODIFICATION RÉSOLUTION 2022-14 POUR
AJOUTER UN LOT :

CONSIDÉRANT que M. Jacques Potvin, responsable de dossier de la ferme Messidor demande l'ajout du lot 3307910 dans la résolution 2022-14 de janvier 2022.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que la résolution 2022-14 soit modifiée comme suit:

Que le premier paragraphe soit modifié pour l'ajout suivant à la fin de la phrase: "... concernant les lots 3307908, 3307910 et 3307913."

Que le troisième paragraphe soit modifié par l'ajout suivant, à la fin de la phrase: "... afin que la ferme n'ait pas à reconstruire un nouveau chemin sur sa propriété (3307910 et 3307913) .".

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-127

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 2022-107 -
ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2022 OMHMC :

CONSIDÉRANT que la révision du budget de l'OMH Maria-Chapdelaine ne concernait pas les chiffres en lien avec la Ville de Normandin.

CONSIDÉRANT que les chiffres du budget ont été acceptés par la résolution 9-2022 de janvier 2022.

CONSIDÉRANT que la demande d'annulation de résolution provient directement de Mme Michelle Lapointe, technicienne comptable pour l'OMH Maria-Chapdelaine.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Isabelle Beaurivage,

Que le conseil municipal de Normandin abroge la résolution numéro 2022-107.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2022-128

OFFICIALIZATION D'EMBAUCHES - POSTES
AUX LOISIRS :

CONSIDÉRANT que des postes ont été ouverts pour des emplois saisonniers réguliers et étudiants à la Ville de Normandin pour la saison estivale 2022;

CONSIDÉRANT que des entrevues ont permis d'évaluer les candidats qui avaient postulé pour ces postes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner les engagements des candidats retenus par le comité du personnel;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que le conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes à titre de personnel saisonnier régulier et étudiant à la Ville de Normandin, aux dates de début d'emplois mentionné ci-bas et selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur:

| NOM | POSTE | DÉBUT |
|------------------------|---|------------|
| Lynsay Guay | Responsable du service à la clientèle et de l'hébergement (remplacement temporaire) | 2022-05-16 |
| Maya Imbeault | Préposée à l'accueil - Étudiante | 2022-05-24 |
| Mary-Soleil Gagnon | Préposée à l'accueil | 2022-05-30 |
| Philippe Simard | Préposé espaces verts - Étudiant | 2022-06-11 |
| Fidel Caouette | Gardien de nuit | 2022-06-12 |
| Alicia Bernard | Préposée à l'entretien ménager | 2022-06-16 |
| Christopher Giguère | Préposé espaces verts - Étudiant | 2022-06-18 |
| Myriam Bourbeau | Gardiennne de nuit | 2022-06-19 |
| Jessica Gagnon-Bluteau | Accompagnatrice spécialisée camp de jour - Étudiante | 2022-06-20 |
| Zachary Gagnon | Animateur de camp de jour - Étudiant | 2022-06-20 |
| Laila Lamoko | Préposée à l'entretien ménager - Étudiante | 2022-06-20 |
| Vatsana Vongprachanh | Préposée aux restaurants - Site touristique Chute à l'Ours et Centre sportif | 2022-06-26 |
| Marie-Josée Dumais | Préposée à l'entretien ménager | 2022-06-26 |

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

CORRESPONDANCE :

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; OBJET: Partage de la croissance d'un point de taxe de vente du Québec (TVQ).

Fédération québécoise des Municipalités; OBJET: Merci de votre adhésion 2022-2023 à la FQM.

Ministère de la Sécurité publique; OBJET: Transmission d'information - Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistre réel ou imminent - Inondations et pluies survenues du 4 avril au 24 mai 2022, dans des municipalités du Québec.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

RAPPORT DES ÉLUS :

Chaque membre du conseil informe l'assemblée des activités auxquelles il a pris part depuis l'assemblée précédente.

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

VARIA :

Aucun.

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 11
JUILLET 2022 :

2022-129

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

QUE l'assemblée soit et est close à 19 heures 34.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Daniel Boisclair, maire

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière